



janvier / février 2024

Environnement

Le frelon asiatique



Plutôt discret jusque là sur notre commune, le Frelon Asiatique est venu l'été dernier s'installer en masse sur quelques hauts arbres de nos jardins.

Soucieuse de la préservation de la biodiversité, votre municipalité a décidé d'adhérer pour 2024 à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (F.D.G.D.O.N.).

Le Frelon Asiatique représente en effet un risque en termes de sécurité publique, et un danger pour l'environnement.

Du fait de son adhésion, vous pouvez bénéficier de tarifs avantageux pour faire détruire les nids découverts sur votre propriété (valable aussi pour les chenilles processionnaires). Pour ce faire, contactez la FDGDON79 au 05.49.77.16.55

Vie de la commune

Relai petite enfance

Depuis le 9 janvier, le Centre socio culturel de Mauzé-sur-le-Mignon anime un relais petite enfance sur la commune. Ouvert **tous les vendredis matin à la salle des fêtes**, il permettra aux assistantes maternelles de la commune et des alentours de se retrouver. Les enfants bénéficieront d'animations à thème autour de l'éveil sensoriel et de la motricité. Des portes ouvertes seront proposées aux familles dans l'année.

La bibliothèque

Une convention à été signée avec la bibliothèque de La Foye Monjault : en plus des animations existantes et du prêt de livres à l'école, la bibliothèque propose à compter de janvier des **animations à destination des tous petits**, accompagnés des assistantes maternelles ou de leurs parents. **Prochaine séance le 19 mars**, plus de renseignements au 06.30.94.92.49.

ROCH info

La Rochenard circuits courts

Un nouveau service depuis le 18 janvier 2024

Ce nouveau service est un outil de mutualisation de trajets entre habitants de la commune pour s'approvisionner chez les producteurs locaux.

C'est un outil de solidarité, gratuit, sans engagement et qui permettra d'augmenter la résilience alimentaire de la commune.

Ce dispositif numérique simple permet à une personne de La Rochénard (la personne bénéficiaire) de profiter du trajet chez un producteur local d'une autre personne de la commune (la personne qui propose) pour que cette dernière ramène à La Rochénard aux personnes bénéficiaires inscrites sur son trajet, les commandes qu'elles auront au préalable passées à ce même producteur.

Adresse du site : <https://mutualisation.cc/larochenard>

Afin de présenter l'outil à toutes celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, **2 visio-conférences auront lieu le mercredi 31 janvier 2024** à deux horaires possibles selon vos disponibilités : de 18h à 19h ou de 20h30 à 21h30.

Lien de la visio : <https://zoom.us/j/97290213902>

Pour toute question, contacter Cyrille Bombard au 06.63.28.13.11 ou à cyrille.bombard@wision.info

Le saviez-vous : Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu la règle pour les particuliers.

Transports solidaires

Social

Le Centre socio-culturel a mis en place un **réseau de transport solidaire** pour les habitants du Pays Mauzéen.

Vous avez besoin de vous déplacer pour une démarche administrative, un entretien pour un travail, une formation, un rendez-vous médical ... et vous n'avez pas de solution ?

Vous voulez donner un peu de votre temps, vous aimez conduire, vous avez envie de partager

Appelez le Centre Socio Culturel au 05.49.26.72.46 pour une présentation de ce réseau.

Suivez votre village sur les réseaux sociaux

<http://www.larochenard.fr>



La buanderie ambulante

Laver son linge n'a pas toujours été simple et si aujourd'hui, il nous suffit de remplir un tambour et de lancer un programme automatisé, laver son linge autrefois demandait un peu plus de temps et de sueur pour nos grands mères.

Mais en 1954, **Clodomir Arnaud**, maire de la Rochénard de 1919 à 1959, va être à l'origine de la création d'un des premiers syndicats intercommunal de buanderie ambulante des communes de La Rochénard, Epannes, Vallans, Usseau, Prin Deyrancon, la Foye Monjault, Amuré, et en 1956 les communes de Saint Hilaire la Palud et Arcais les rejoindront.

Ce syndicat va acquérir grâce à un emprunt et une subvention un **car désaffecté remis à neuf**, dont l'intérieur a été aménagé avec 4 machines à laver « vedette ». Ces machines fonctionnent avec des bouteilles de gaz, situées à l'arrière du véhicule dans un coffre. Cette voiture abrite un ameublement permettant au ménage chargé du travail de lavage d'y manger et d'y coucher.

L'aménagement total du car a coûté 2 074 000 francs soit 20740 nouveaux francs (2965€), le salarié recevait 1000 francs par jour, soit 10 nouveaux francs (1,40€). Le coût du lavage se situait entre 30 et 35 francs le kilo soit 5 centimes d'euro.

Cette voiture, tout de blanc vêtue, parcourait chaque semaine notre campagne et stationnait chaque jour sur une place. Les ménagères apportaient leur linge à laver le matin et le récupérait propre en fin de journée.

Cette buanderie ambulante a été **un réel progrès et confort pour les ménagères** et les libérait des tâches ingrates du lavage aux lavoirs par tous les temps.

Avec l'arrivée de l'eau potable dans les habitations, et l'achat des premières machines à laver, le syndicat est devenu peu à peu inutile, il fut **dissout le 28 juin 1969** à la demande du préfet.

Côté jardin.

Que faire quand le froid est là ?

1- **On ne fait rien** : de toute façon quand on part de la maison le matin il fait....nuit et quand on revient le soir...il fait nuit. Bref le jardin on l'oublie.

2- **On le fait de l'intérieur** : on prend une feuille blanche et on repense toute l'implantation de son jardin. On plante des petites graines dans des pots de yaourts (aubergines, poivrons et piments, artichauts, brocolis, choux raves, poireaux, salades précoces, etc). Il n'y a que l'embarras du choix et les enfants vont être ravis (ou pas) de savoir que ces aliments trôneront bientôt dans leurs assiettes. Pour les tomates, désolé mais il faudra patienter.

3- **On prend son courage à deux mains** et on met un pied dehors, voir les deux (c'est mieux et plus pratique). Fèves, carottes primeurs, céleris raves, épinards de printemps, petits pois, poireaux, laitues de printemps, navets de Milan primeurs...tout cela en pleine terre.

Pour les yeux, on peut ajouter des plantations de bulbes d'été enfouis à 2 à 3 fois leur hauteur (la pointe vers le haut c'est cadeau). Pour les rosiers, planter de nouveaux et les traiter à la bouillie bordelaise on pourra. Pour les arbres, un élagage le bienvenue sera. Pour la pelouse, un "démoussage" d'avant printemps il faudra...

Bref les trois options sont possibles mais la 3ème...



10 février - à partir de 10h

- 1 enfant - 1 arbre

RDV dans le verger derrière la mairie

19 mars 2024

- Animation bibliothèque

Pour les moins de 4 ans à la salle des fêtes

27 avril 2024

- Animation jardin au naturel



Au delà des événements festifs comme le 14 juillet, le concert des Convivial'été, et les diverses animations proposées par nos associations, l'année 2023 aura été marquée par le séisme du 16 juin et ses répliques. Ce dernier a d'autant plus marqué les esprits que nous sommes toujours dans l'attente de la reconnaissance de catastrophe naturelle par l'état pour pouvoir réparer et tourner la page.

Raison de plus pour nous projeter sur cette nouvelle année.

C'est ce que nous avons fait le 06 janvier dernier, en échangeant avec vous sur les projets à venir : Pluid, lutte contre le frelon asiatique, ouverture d'un relais petite enfance, mutualisation des trajets vers les producteurs locaux, point sur les projets de sécurisation de la grande rue et de la future salle polyvalente, lancement du nouveau site de la commune, ouverture de l'aire de jeux pour les enfants, animations festives et ludiques à venir. Nos associations étaient aussi au rendez-vous afin de vous présenter leur programme.

Le tout s'est clôturé par un moment convivial autour d'un apéritif.

Le conseil municipal vous renouvelle ses meilleurs vœux pour 2024 : que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous une toile vierge, prête à être peinte avec les couleurs de l'espoir, de la santé et du bonheur.